

Communiqué
Le 11 juin 2025

Décès d'une assistante d'éducation : les discours sécuritaires ne sont pas la solution.

Nous avons appris hier, mardi 10 juin dans la matinée, avec beaucoup d'émotion, le décès d'une assistante d'éducation, mortellement frappée à l'arme blanche par un élève du collège Françoise-Dolto, à Nogent (Haute-Marne) dans lequel elle exerçait ses fonctions. L'Union syndicale Solidaires adresse ses pensées à sa famille et ses proches ainsi qu'à ses collègues et aux élèves du collège. Plus largement, c'est l'ensemble de la communauté éducative qui se trouve aujourd'hui une nouvelle fois endeuillée.

D'ores et déjà, les réactions politiques se multiplient, dont certaines rivalisent dans l'outrance verbale. Pourtant, les politiques menées ces dernières années sont très loin de l'enjeu que représente le combat contre la banalisation de la possession voire de l'usage d'armes blanches dans une partie de la jeunesse.

Les discours sécuritaires ne peuvent constituer une réponse adéquate. Alors que l'état du bâti scolaire est trop souvent inquiétant, la priorité n'est pas d'opérer de coûteuses transformations des établissements scolaires. La généralisation de portiques détecteurs de métaux ne réglerait rien : il existe des armes blanches qui ne sont pas en métal et donc ne sonnent pas; mais, surtout, qui interviendra en cas de détection ? C'est justement à l'occasion d'un contrôle de sacs que s'est déroulée l'agression mortelle. Cette mesure, décidée par Elisabeth Borne en début d'année, avait été fortement contestée par SUD éducation. Les assistant-es d'éducation ne sont pas formé-es pour cette mission qui les met en danger. Le cadre juridique est fragile et cela s'éloigne largement de leurs missions d'accompagnement et d'éducation qui doivent être centrales et permettre une réelle prévention.

C'est justement cet accompagnement humain qui a été mis à mal par des dizaines d'années successives de casse du service public. La logique libérale qui est imposée à l'école met à mal ses missions et en danger les élèves comme les personnels qui ne peuvent exercer sereinement leurs métiers. Le gouvernement, tout à sa volonté de réduire le nombre de salarié-es dans le secteur public, se garde bien d'opérer tout lien entre la faiblesse du taux d'encadrement et le drame auquel nous venons d'assister.

Dans l'Éducation nationale, les suppressions de postes se sont multipliées et les pôles médico-sociaux sont trop souvent réduits à la portion congrue. Combien d'établissements dans lesquels le poste d'infirmière scolaire, d'assistantes sociales ou de psychologue de l'Éducation nationale (Psy-En) n'est pas pourvu ? Combien d'établissements dans lesquels ces personnels indispensables ne sont présents que certains jours de la semaine, devant se partager entre plusieurs établissements ? La situation de la médecine scolaire est encore plus dramatique avec un médecin pour 13 300 élèves.

Le mal-être des jeunes n'a jamais été aussi prégnant et les moyens pour y remédier, prévenir et guérir n'ont jamais été aussi absents. À quoi serviront les auditions à l'Assemblée nationale qui ont lieu depuis le mois de février dans le cadre de la commission de contrôle et de prévention des établissements scolaires ? À quoi serviront les nouveaux contrôles des établissements privés sous contrat s'ils ne peuvent engager à repenser les logiques budgétaires qui régissent aujourd'hui l'école, la protection des personnels et de notre jeunesse ? Les baisses de budget et d'effectifs viennent également frapper les collectivités territoriales, les associations d'éducation populaire, la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), les clubs de sport, la santé et le social. **C'est ainsi tout un éco-système éducatif et médical d'accompagnement qui est fragilisé.**

Ainsi, avant de tenir des discours martiaux, l'Union syndicale Solidaires rappelle aux responsables politiques leurs responsabilités dans le vote de budgets qui sabotent toujours plus les services publics. L'instruction reste le meilleur rempart contre la violence.

Aujourd'hui est le temps du respect de la douleur d'une famille et du deuil. Demain doit être celui du changement. L'Union syndicale Solidaires et l'ensemble de ses syndicats concernés mettront en avant les revendications qu'ils portent sur ces sujets, et feront des propositions pour rompre ce cycle infernal.